

d'exportation; le réseau de laboratoires et de stations d'expérimentation du ministère fédéral de l'Agriculture ainsi que les collèges d'agriculture et les conseils provinciaux de recherches lui assurent un service très étendu.

Nova Scotia Research Foundation.—Cet organisme a été institué par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse en 1946 afin d'aider les gens de la province, grâce à un supplément d'aide scientifique et technique, à trouver de nouveaux et meilleurs moyens d'utiliser les ressources forestières, marines, agricoles et minières et de développer les industries appelées à les transformer. L'organisme s'efforce de coordonner et de pousser les travaux scientifiques portant sur les problèmes et les ressources de la province. Il aide les universités, collèges, groupes de recherche, industries, ministères provinciaux et fédéraux et simples particuliers en fournissant de l'équipement, des subventions, des bourses d'études, des adjoints de laboratoire et des assistants engagés pour l'été, des services de bibliothèques, de cartographie, de photogrammétrie et de traduction, et des renseignements techniques. Il a aidé ou collaboré à des travaux relatifs à la production de nouvelles variétés de plantes et de bactéries de nodules radicaux, aux antibiotiques, aux volailles, à la culture des bleuets, aux appareils de chauffage au charbon, à la constitution et à la gazéification souterraine du charbon, à la vérification non destructive de l'équipement minier, à l'utilisation de l'anhydrite, de la diatomite, des déchets de poisson, du gypse, des algues, des scories, des croûtes de bois et des matières fertilisantes. Il a fait des relevés portant sur la géophysique, la géologie, la pollution de l'air, les algues, les aphidiens des forêts et l'écologie forestière; il a aidé à des études sur les cycles nutritifs des lacs, sur la cristallographie radiologique et sur les pressions qui s'exercent dans les couches souterraines. Son service de géophysique possède maintenant l'appareillage nécessaire pour poursuivre des recherches de tous genres en magnétométrie, gravimétrie, sismologie et électromagnétisme ainsi que sur la résistivité, tandis que ses Services techniques offrent une aide sans cesse grandissante aux industries de la province. Au cours de l'été de 1957, 104 personnes étaient occupées à 31 entreprises.

Conseil de recherches de la Saskatchewan.—Le Conseil a été établi en 1947 en vue de "recherches et d'investigations sur les sciences physiques dans la mesure où elles influent sur l'économie de la province de la Saskatchewan et sur les questions particulières qui peuvent être portées à son attention de temps à autre par le lieutenant-gouverneur en conseil". L'expression "sciences physiques", employée au sens large, s'étend à la biologie, à la géologie et au génie. Dans ce domaine, le Conseil effectue des recherches en science pure et appliquée.

Jusqu'à présent le Conseil se bornait surtout à accorder des fonds pour la réalisation de projets de recherches autorisés et à décerner des bourses à l'Université de la Saskatchewan. Il dirigeait aussi un service de renseignements techniques, en collaboration avec le Conseil national de recherches. Il est maintenant entré dans une nouvelle phase d'activité. En plus de se consacrer à ses travaux antérieurs, il dirige un nouveau laboratoire, construit sur les terrains de l'Université, auquel sera affecté un personnel employé à plein temps.

Conseil de recherches de l'Alberta.—La province de l'Alberta a établi en 1921 un Conseil de recherches scientifiques et industrielles afin surtout de favoriser le développement de l'industrie minérale dans la province. Le Conseil, régi par une loi quelque peu analogue à la loi constitutive du Conseil national de recherches, est soutenu par les crédits du gouvernement provincial. Le programme actuel vise à faire servir les sciences pures et appliquées à la mise en valeur des ressources naturelles de la province. Les recherches du Conseil comprennent des études sur la houille, le pétrole, le gaz naturel, des recherches et des relevés géologiques, l'étude des sols et des recherches intéressant l'irrigation, la grêle et les routes. Le Conseil maintient un laboratoire d'essai de l'essence et de l'huile et compte un groupe d'ingénieurs industriels chargés de fournir des données scientifiques aux industries en croissance. Les laboratoires du Conseil, situés à l'Université de l'Alberta, comprennent un laboratoire qui fait aussi fonction d'usine pilote et qui a été aménagé au coût de \$750,000 par le gouvernement de l'Alberta en 1955. Ces laboratoires travaillent en collaboration avec les facultés des sciences de l'Université. L'activité de l'organisme est dirigée par un